

SÉANCE extraordinaire

LE 21 janvier 2014

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 21 janvier 2014, à 16 h 30, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Marie-Claire Blais et messieurs les conseillers Luc Legresley, Denis Pelchat, Benoit Cayouette, Christian Dea et Gilles Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

140121.039 GARAGE MUNICIPAL - PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS (PIQM)

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur général, à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités dans le dossier « réfection du garage municipal, de l'atelier de menuiserie et de l'entrepôt à sel ». Il est également résolu que la Ville de Chandler confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140121.040 ADOPTION DU RÈGLEMENT V-172-2014 – CONCERNANT L'IMPOSITION ET LE PRÉLÈVEMENT DES TAXES, COMPENSATIONS, TARIFS, ET AUTRES REDEVANCES POUR PAYER LES DÉPENSES PRÉVUES AU BUDGET 2014

ATTENDU que la Ville de Chandler a adopté son budget pour l'exercice financier 2014 prévoyant des revenus et des dépenses de 10 497 048 \$;

ATTENDU qu'il y a lieu de décréter l'imposition et le prélèvement des taxes, des compensations, des tarifs et des autres redevances nécessaires pour pourvoir au paiement des dépenses prévues au budget ;

ATTENDU qu'avis de motion de la présentation du présent règlement a été donné le 13 janvier 2014 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu que le règlement portant le numéro V-172-2014 soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140121.041 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Luc Legresley propose la levée de l'assemblée à 16 h 45.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux,
Directeur général